



Police municipale : retrait des dossiers au CM suite à l'intervention des organisations syndicales

Malgré le vote unanimement CONTRE des organisations syndicales FO3, CFTC et CGT lors du CST du 25 novembre 2025 concernant les deux dossiers relatifs à la Police municipale, ces derniers avaient pourtant été inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal de ce vendredi 19 décembre 2025.

Face à cette situation, les organisations syndicales FO3, CFTC et CGT ont interpellé l'exécutif municipal sur le non-respect des instances représentatives du personnel.

Lors de la séance du Conseil municipal, le nouveau Maire, Monsieur Jean-Pierre BERGER, a annoncé le retrait de ces deux dossiers, précisant que cette décision s'inscrivait : « dans le cadre d'un dialogue social que nous souhaitons constructif, apaisé et respectueux des positions exprimées ».

FO3 est satisfait d'apprendre que Monsieur le Maire prône un dialogue social apaisé et constructif à l'écoute des partenaires sociaux fondement indispensable au respect des agents, de leurs représentants et des instances.

FO3 restera toutefois vigilant quant à la suite donnée à ces dossiers, dans l'intérêt des agents et du service public.

***La FOrce du syndicat
C'est le nombre des adhérents***

Rédaction du document le 20/12/2025



LA FORCE SYNDICALE
sainté.métro.cité